

**ÉVOLUTION ANNUELLE
DE LA BASE DE TARIFICATION
ET DES TRAVAUX EN COURS**

1. CONTEXTE

1 Le but du présent document est de

- 2 • faire un parallèle entre les investissements du Distributeur faisant l'objet
3 d'une autorisation en vertu de l'article 73 de la *Loi sur la Régie de*
4 *l'Énergie* (LRÉ) et leur inclusion dans la base de tarification;
- 5 • présenter l'évolution de la base de tarification dans son ensemble;
- 6 • présenter les mises en exploitation par source d'autorisation;
- 7 • présenter la portion d'intérêts incluse dans les montants de mises en
8 exploitation.

9 Le Distributeur désire rappeler que les investissements n'ont d'impact sur la
10 base de tarification qu'au moment de la mise en service des projets
11 d'investissement. Ainsi, malgré le fait que les investissements prévus pour 2006
12 totalisent 696,1 M\$, l'impact prévu sur la base de tarification pour l'année 2006
13 s'élève à 634,3 M\$.

1.1 Évolution de la base de la base de tarification

14 Les tableaux 1 à 3 présentent pour chacun des exercices sous examen, les
15 éléments suivants :

- 16 • l'évolution des travaux en cours (immobilisations et actifs incorporels) par
17 catégorie d'actifs et par catégorie d'investissements;
- 18 • l'évolution des bases de tarification dans son ensemble.

19 Ces informations permettent de faire le lien entre les investissements présentés
20 à la pièce HQD-8, Document 1 (Demande d'autorisation des investissements
21 2006) et leur inclusion dans la base de tarification, tel que présenté à la pièce
22 HQD-9, Document 1 (Bases de tarification détaillées 2004 à 2006).

TABLEAU 1
ÉVOLUTION DES TRAVAUX EN COURS (Immobilisations et actifs incorporels)
exercice terminé le 31 décembre 2004

	Projets en cours 31 déc. 2003	Investissements	Mises en exploitation	Amortissement	Régularisations	Projets en cours 31 déc. 2004
Par catégorie d'actifs						
Immobilisations et actifs incorporels	224,6	504,9	-528,7		-6,0	194,8
Equipements de mesurage	5,5	16,9	-20,8			1,6
Postes de distribution - CED	9,7	6,8	-16,5			0,0
Lignes aériennes de distribution	97,5	262,7	-261,7		0,9	99,4
Lignes souterraines de distribution	84,6	146,4	-171,2		-0,4	59,4
Réseaux autonomes	17,7	4,9	-9,1		-1,0	12,5
Autres actifs de réseaux	0,0	0,6	-0,6			0,0
Actifs de soutien	9,6	66,6	-48,8		-5,5	21,9
Actifs incorporels	135,9	101,5	-77,3		5,0	165,1
Total	360,5	606,4	-606,0	0,0	-1,0	359,9
Par catégorie d'investissement						
Ne générant pas de revenus additionnels	310,8	371,8	-372,1		0,0	310,5
Maintien des actifs	126,9	201,1	-240,5			87,5
Amélioration de la qualité	153,0	126,1	-89,8			189,3
Respect des exigences	30,9	44,6	-41,8			33,7
Généralisant des revenus additionnels	49,7	234,6	-233,9		-1,0	49,4
Croissance de la demande	49,7	234,6	-233,9		-1,0	49,4
Total	360,5	606,4	-606,0		-1,0	359,9

ÉVOLUTION DE LA BASE DE TARIFICATION
exercice terminé le 31 décembre 2004

	Solde au 31 déc. 2003	Investissements	Mises en exploitation	Amortissement	Régularisations	Solde au 31 déc. 2004
Immobilisations en exploitation						
Coût	11 679,6		528,7		-157,6	12 050,7
Equipements de mesurage	590,3		20,8		-20,8	590,3
Postes de distribution - CED	57,9		16,5		-15,9	58,5
Lignes aériennes de distribution	6 315,2		261,7		-36,5	6 540,4
Lignes souterraines de distribution	2 545,1		171,2		-40,6	2 675,7
Réseaux autonomes	881,9		9,1		-17,3	873,7
Autres actifs de réseaux	25,3		0,6		-2,3	23,6
Actifs de soutien	1 263,9		48,8		-24,2	1 288,5
Amortissement cumulé	4 016,3			413,4	-143,2	4 286,5
Equipements de mesurage	345,4			25,8	-15,0	356,2
Postes de distribution - CED	49,2			2,9	0,0	52,1
Lignes aériennes de distribution	2 082,7			202,7	-48,0	2 237,4
Lignes souterraines de distribution	580,7			71,3	-15,3	636,7
Réseaux autonomes	384,4			30,5	2,1	417,0
Autres actifs de réseaux	5,7			0,5	-0,1	6,1
Actifs de soutien	568,2			79,7	-66,9	581,0
Valeur nette	7 663,3					7 764,2
Equipements de mesurage	245,0					234,2
Postes de distribution - CED	8,6					6,3
Lignes aériennes de distribution	4 232,5					4 303,0
Lignes souterraines de distribution	1 964,4					2 039,0
Réseaux autonomes	497,5					456,7
Autres actifs de réseaux	19,5					17,4
Actifs de soutien	695,7					707,5
Actifs incorporels						
Coût	172,8		77,3		0,0	250,1
Logiciels	149,3		76,9			226,2
Autres actifs incorporels	23,5		0,4			23,9
Amortissement cumulé	118,7			25,9	0,0	144,6
Logiciels	112,0			24,9		136,9
Autres actifs incorporels	6,7			1,0		7,7
Valeur nette	54,1					105,5
Logiciels	37,3					89,3
Autres actifs incorporels	16,8					16,2
Frais reportés						
310,0	0,0		42,7	7,6	7,5	352,5
Programmes commerciaux	17,0		1,9	6,3	0,0	12,6
Plan global en efficacité énergétique	11,2		40,8	1,3	0,0	50,7
Actif au titre des prestations constituées	279,8				9,0	288,8
Mesures de réduction de l'effectif	1,9				-1,5	0,4
Remboursement gouvernemental						
62,4					-4,0	58,4
Avantages complémentaires de retraite						
-137,1					-13,8	-150,9
Fonds de roulement						
318,2			0,0	0,0	19,4	337,6
Encaisse	228,3				14,2	242,5
Matériaux, combustibles et fournitures	89,9				5,2	95,1
BASE DE TARIFICATION	8 270,8		648,7	-446,9	-5,3	8 467,3

	Projets en cours 31 déc. 2004	Investissements	Mises en exploitation	Amortissement	Régularisations	Projets en cours 31 déc. 2005
Par catégorie d'actifs						
Immobilisations et actifs incorporels	194,8	549,8	-507,3		-0,7	236,6
Equipements de mesurage	1,6	23,4	-20,8		0,1	4,3
Postes de distribution - CED	0,0	0,0	0,0			0,0
Lignes aériennes de distribution	99,4	261,2	-248,0		-2,1	110,5
Lignes souterraines de distribution	59,4	174,0	-163,8		2,4	72,0
Réseaux autonomes	12,5	18,4	-13,9		2,6	19,6
Autres actifs de réseaux	0,0	0,0	-0,1		0,1	0,0
Actifs de soutien	21,9	72,8	-60,7		-3,8	30,2
Actifs incorporels	165,1	152,4	-53,9		-0,1	263,5
Total	359,9	702,2	-561,2	0,0	-0,8	500,1
Par catégorie d'investissement						
Ne générant pas de revenus additionnels	310,5	440,7	-339,7		0,0	411,5
Maintien des actifs	87,5	227,2	-210,9			103,8
Amélioration de la qualité	189,3	156,6	-68,9			277,0
Respect des exigences	33,7	56,9	-59,9			30,7
Général des revenus additionnels	49,4	261,6	-222,4		0,0	88,6
Croissance de la demande	49,4	261,6	-222,4			88,6
Total	359,9	702,3	-562,1		0,0	500,1

	Solde au 31 déc. 2004	Investissements	Mises en exploitation	Amortissement	Régularisations	Solde au 31 déc. 2005
Immobilisations en exploitation						
Coût	12 050,7		507,3		-12,8	12 545,2
Equipements de mesurage	590,3		20,8		-10,0	601,1
Postes de distribution - CED	58,6		0,0		0,0	58,6
Lignes aériennes de distribution	6 540,4		248,0		0,0	6 788,4
Lignes souterraines de distribution	2 675,7		163,8		0,0	2 839,5
Réseaux autonomes	873,7		13,9		-1,0	886,6
Autres actifs de réseaux	23,5		0,1		0,0	23,6
Actifs de soutien	1 288,5		60,7		-1,8	1 347,4
Amortissement cumulé	4 286,5			428,6	-12,0	4 703,1
Equipements de mesurage	356,2			23,8	-8,4	371,6
Postes de distribution - CED	52,1			1,3	0,0	53,4
Lignes aériennes de distribution	2 237,4			223,7	0,0	2 461,1
Lignes souterraines de distribution	636,8			81,0	0,0	717,8
Réseaux autonomes	416,9			32,0	-0,7	448,2
Autres actifs de réseaux	6,1			0,6	0,0	6,7
Actifs de soutien	581,0			66,2	-2,9	644,3
Valeur nette	7 764,2					7 842,1
Equipements de mesurage	234,1					229,5
Postes de distribution - CED	6,5					5,2
Lignes aériennes de distribution	4 303,0					4 327,3
Lignes souterraines de distribution	2 038,9					2 121,7
Réseaux autonomes	456,8					438,4
Autres actifs de réseaux	17,4					16,9
Actifs de soutien	707,5					703,1
Actifs incorporels						
Coût	250,1		53,9		0,9	304,9
Logiciels	226,2		52,9		0,6	279,7
Autres actifs incorporels	23,9		1,0		0,3	25,2
Amortissement cumulé	144,6			36,2	0,0	180,8
Logiciels	136,8			35,1		171,9
Autres actifs incorporels	7,8			1,1		8,9
Valeur nette	105,5					124,1
Logiciels	89,4					107,8
Autres actifs incorporels	16,1					16,3
Frais reportés						
352,5			120,4	16,9	37,8	493,8
Programmes commerciaux	12,6		1,1	5,5		8,2
Plan global en efficacité énergétique	50,7		119,3	11,4		158,6
Actif au titre des prestations constituées	288,8				38,2	327,0
Mesures de réduction de l'effectif	0,4				-0,4	0,0
Remboursement gouvernemental						
58,4					-4,7	53,7
Avantages complémentaires de retraite						
-150,9					-18,1	-169,0
Fonds de roulement						
337,6			0,0	0,0	15,1	352,7
Encaisse	242,5				13,1	255,6
Matériaux, combustibles et fournitures	95,1				2,0	97,1
BASE DE TARIFICATION	8 467,3	0,0	681,6	-481,7	30,2	8 697,4

1

	Projets en cours 31 déc. 2005	Investissements	Mises en exploitation	Amortissement	Régularisations	Projets en cours 31 déc. 2006
Par catégorie d'actifs						
Immobilisations et actifs incorporels	236,6	606,1	-602,5		0,0	240,2
Equipements de mesurage	4,3	29,3	-29,5			4,1
Postes de distribution - CED	0,0	0,0	0,0			0,0
Lignes aériennes de distribution	110,5	292,6	-281,4			121,7
Lignes souterraines de distribution	72,0	166,5	-163,1			75,4
Réseaux autonomes	19,6	30,4	-36,1			13,9
Autres actifs de réseaux	0,0	0,0	0,0			0,0
Actifs de soutien	30,2	87,3	-92,4			25,1
Actifs incorporels	263,5	90,0	-31,8			321,7
Total	500,1	696,1	-634,3	0,0	0,0	561,9
Par catégorie d'investissement						
Ne générant pas de revenus additionnels	411,5	428,1	-371,5		0,0	468,1
Maintien des actifs	103,8	251,9	-256,4			99,3
Amélioration de la qualité	277,0	102,3	-43,9			335,4
Respect des exigences	30,7	73,9	-71,2			33,4
Général des revenus additionnels	88,6	268,0	-262,8		0,0	93,8
Croissance de la demande	88,6	268,0	-262,8			93,8
Total	500,1	696,1	-634,3		0,0	561,9

	Solde au 31 déc. 2005	Investissements	Mises en exploitation	Amortissement	Régularisations	Solde au 31 déc. 2006
Immobilisations en exploitation						
Coût	12 545,2		602,5		0,0	13 147,7
Equipements de mesurage	601,1		29,5			630,6
Postes de distribution - CED	58,6		0,0			58,6
Lignes aériennes de distribution	6 788,4		281,4			7 069,8
Lignes souterraines de distribution	2 839,5		163,1			3 002,6
Réseaux autonomes	886,6		36,1			922,7
Autres actifs de réseaux	23,6					23,6
Actifs de soutien	1 347,4		92,4			1 439,8
Amortissement cumulé	4 703,1			452,6	0,0	5 155,7
Equipements de mesurage	371,6			24,4		396,0
Postes de distribution - CED	53,4			1,4		54,8
Lignes aériennes de distribution	2 461,1			233,7		2 694,8
Lignes souterraines de distribution	717,8			86,5		804,3
Réseaux autonomes	448,2			28,5		476,7
Autres actifs de réseaux	6,7			0,6		7,3
Actifs de soutien	644,3			77,5		721,8
Valeur nette	7 842,1					7 992,0
Equipements de mesurage	229,5					234,6
Postes de distribution - CED	5,2					3,8
Lignes aériennes de distribution	4 327,3					4 375,0
Lignes souterraines de distribution	2 121,7					2 198,3
Réseaux autonomes	438,4					446,0
Autres actifs de réseaux	16,9					16,3
Actifs de soutien	703,1					718,0
Actifs incorporels						
Coût	304,9		31,8		0,0	336,7
Logiciels	279,7		30,8			310,5
Autres actifs incorporels	25,2		1,0			26,2
Amortissement cumulé	180,8			43,8	0,0	224,6
Logiciels	171,9			42,7		214,6
Autres actifs incorporels	8,9			1,1		10,0
Valeur nette	124,1					112,1
Logiciels	107,8					95,9
Autres actifs incorporels	16,3					16,2
Frais reportés	493,8	0,0	156,5	38,3	26,0	638,0
Programmes commerciaux	8,2		1,1	4,0	-0,1	5,2
Plan global en efficacité énergétique	158,6		155,4	34,3	0,1	279,8
Actif au titre des prestations constituées	327,0				26,0	353,0
Mesures de réduction de l'effectif	0,0				0,0	0,0
Remboursement gouvernemental	53,7				-4,9	48,8
Avantages complémentaires de retraite	-169,0				-19,0	-188,0
Fonds de roulement	352,7		0,0	0,0	70,1	422,8
Encaisse	255,6				68,1	323,7
Matériaux, combustibles et fournitures	97,1				2,0	99,1
BASE DE TARIFICATION	8 697,4	0,0	790,8	-534,7	72,2	9 025,7

1 **Immobilisations et actifs incorporels**

2 Les travaux en cours, portant intérêts au taux du coût en capital autorisé par la
3 Régie, sont exclus de la base de tarification jusqu'au moment de leur mise en
4 service. Ainsi, la clientèle supporte le coût de ces actifs par le biais des tarifs
5 seulement à partir du moment où ces actifs lui procurent des services.

6 **Frais reportés - PGEÉ**

7 Les frais reportés liés au Plan Global d'Efficacité Énergétique (PGEÉ) portent
8 intérêt au taux du coût en capital autorisé par la Régie jusqu'au moment où ils
9 sont inclus dans la base de tarification servant à établir les tarifs, soit l'année qui
10 suit celle où ces frais ont été comptabilisés.

11 **Explication et détail de la colonne «RÉGULARISATIONS»**

12 Le poste "Régularisations" s'applique à tous les éléments de variation des actifs
13 autres que les investissements, les mises en exploitation et les amortissements.
14 Le tableau suivant, applicable à l'ensemble des divisions d'Hydro-Québec, décrit
15 plus amplement la nature des régularisations.

1

<p><u>Transfert</u></p>	<p>Il s'agit d'un changement d'affectation d'immobilisation d'un code de localisation (site) à un autre. Pour un article géré spécifiquement et possédant un numéro d'immobilisation dans le registre, comme par exemple un transformateur de 735 Kv de puissance, le coût et l'amortissement cumulé de l'actif sont retirés du code d'origine et inscrits au nouveau code de localisation. Lorsqu'il s'agit d'un actif non géré spécifiquement (actif de masse), tel qu'un poteau de bois d'une ligne de distribution, lequel ne dispose pas d'un numéro d'immobilisation spécifique, le transfert est comptabilisé sur la base de la valeur nette de la catégorie d'actif, en utilisant la valeur la plus ancienne selon la méthode du premier rentré, premier sorti (FIFO).</p>
<p><u>Retrait</u></p>	<p>Lorsqu'un actif est retiré de l'exploitation suite à un démantèlement, une destruction, un vol ou une perte ou encore d'une vente ou de toute autre activité de corroboration d'actif, la valeur nette de l'actif est retirée de la catégorie d'actif ou de la localisation et est comptabilisée dans un compte de frais reportés de la fonction 54. Ce compte de frais reportés, appelé Profits et pertes sur déclassement d'actifs est amorti sur la moitié de la durée de vie restante de l'actif pour une période maximale de 10 ans, selon la méthode à intérêts composés. Lors de la vente de l'actif retiré, le produit de cette vente est comptabilisé au compte de frais reportés, en diminution de la valeur non amortie de l'actif retiré.</p> <p>Dispositions d'actifs du Distributeur Les véhicules. Les véhicules utilisés par le Distributeur sont gérés de façon spécifique par le Centre de services partagés. Régulièrement, des analyses sur l'état des véhicules sont réalisées de façon à identifier les retraits et les remplacements. Des retraits comptabilisés à chaque mois. La valeur nette des véhicules retirés est alors reportée au compte Profits et pertes sur déclassement d'actifs et est amortie selon les modalités prévues. Les véhicules sont par la suite vendus, souvent par lots et le produit de ces ventes est inscrit dans le compte de frais reportés en diminution de la valeur non amortie des véhicules vendus.</p> <p>Les compteurs. Les compteurs et équipements de mesurage constituent des actifs de masse. À la suite des exercices annuels de corroboration d'actif, la valeur de certains compteurs doit être retirée du registre des immobilisations. Établie selon la méthode FIFO, la valeur nette de ces compteurs est transférée au compte Profits et pertes sur déclassement d'actifs et amortie selon les modalités prévues. Par la suite, selon l'état des actifs retirés, deux options sont possibles: S'ils peuvent être réparés, ils sont remis à neuf et retournés en stock au coût moyen de la réparation. S'ils sont jugés désuets, ils peuvent être vendus en lots à certains pays en voie de développement ou à des entreprises de récupération s'intéressant à certains composants du compteur. Le produit de la vente de ces actifs est comptabilisée au compte de frais reportés en contrepartie de la valeur résiduelle des compteurs retirés.</p>
<p><u>Radiation</u></p>	<p>Lors de l'abandon d'un projet d'investissements suspendu et inachevé, la valeur des immobilisations en cours est virée aux charges d'exploitation de l'année courante.</p>
<p><u>Corrections</u></p>	<p>Suite à l'analyse des mises en exploitation de projets d'investissements, des corrections doivent être apportées au registre des immobilisations. Parmi les corrections les plus fréquentes, on retrouve:</p> <ul style="list-style-type: none"> • des travaux d'entretien imputés par erreur aux immobilisations • des imputations dans une mauvaise catégorie d'immobilisation • un choix erroné de la durée de vie utile aux fins du calcul des amortissements.

2 Le Distributeur tient à préciser que la plupart de ses actifs sont des actifs gérés
3 par lots ou en masse. Conséquemment, les régularisations consistent
4 essentiellement en des ajustements comptables découlant des travaux de
5 corroboration d'actifs réalisés selon les règles de comptabilité et de contrôle en
6 vigueur.

2. MISES EN EXPLOITATION

- 1 Le tableau 4 présente pour chacun des exercices sous examen, les mises en
2 exploitation, par source d'autorisation de l'investissement.

TABLEAU 4 MISES EN EXPLOITATION, PAR SOURCE D'AUTORISATION <i>Exercice terminé le 31 décembre</i>			
	2004	2005	2006
ARTICLE 73	606,0	561,2	612,1
+> 10 M\$ déjà autorisés	4,2	5,9	19,2
<i>Projet SIC</i>	4,2		
<i>Projet de réhabilitation du 201 Jarry</i>		5,9	9,2
<i>Programme d'automatisation du réseau</i>			10,0
Investissements autorisés avant l'entrée en vigueur de l'art. 73	54,1	42,4	0,0
<i>Projet Dcartes</i>	42,5	28,3	
<i>Programme d'enfouissement</i>	11,6	14,1	22,2
Investissements < 10 M\$ (EN BLOC)	547,7	512,9	592,9
ARTICLE 49	42,7	120,4	156,5
<i>Programmes commerciaux</i>	1,9	1,1	1,1
<i>Plan global en efficacité énergétique</i>	40,8	119,3	155,4
	648,7	681,6	768,6

- 3
- 4 Par ailleurs, le tableau 5 présente le montant des frais d'emprunt capitalisés
5 inclus dans les actifs mis en exploitation (tableau 4). Le Distributeur rappelle
6 que ces montants représentent les frais d'emprunt capitalisés depuis l'origine du
7 projet, jusqu'au moment de son inclusion dans la base de tarification. Ces
8 montants ne correspondent donc en rien au total des frais d'emprunts ayant été
9 capitalisés durant un exercice donné.

TABLEAU 5 INTÉRÊTS RELIÉS AUX ACTIFS MIS EN SERVICE <i>Exercice terminé le 31 décembre</i>			
	2004	2005	2006
ARTICLE 73	6,9	1,1	0,5
+> 10 M\$ déjà autorisés	0,2	0,2	0,5
<i>Projet SIC</i>	0,2		
<i>Projet de réhabilitation du 201 Jarry</i>		0,2	0,3
<i>Programme d'automatisation du réseau</i>			0,2
Investissements autorisés avant l'entrée en vigueur de l'art. 73	6,7	0,9	0,0
<i>Projet Dcartes</i>	6,4	0,5	
<i>Programme d'enfouissement</i>	0,3	0,4	0,6
Investissements < 10 M\$ (EN BLOC)	n/d	n/d	n/d
ARTICLE 49	0,7	3,5	5,6
<i>Programmes commerciaux</i>		3,5	5,6
<i>Plan global en efficacité énergétique</i>	0,7		
	7,6	4,6	6,1

10